

**Numéro 96 - Hiver 2005-2006**

# Venez nombreux à l'Assemblée générale le jeudi 23 février 2006



## PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

### *Secrétariat :*

rue de la Vaux, 8

4550 Nandrin

Tél. : 04.371.28.67

### *E-mail :*

ppna@swing.be

### *Internet :*

<http://membres.lycos.fr/ppna>

### *Banque :*

068-2318469-02

*Cotisation annuelle : 7,5 €*

### *Conseil d'administration :*

#### *Président :*

André Matriche

#### *Vice-présidents :*

Claude Delbrouck

Michel Van Harten

#### *Secrétaire :*

René Mawet

#### *Trésorier :*

Eric Verga

#### *Membres :*

Gabriel de Potter

Laurent Hofinger

Serge Mottet

Luc Willems

*Le PPNa est membre  
d'Inter-Environnement Wallonie*

## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| <i>Éditorial</i> .....  | 3  |
| <i>Vie de l'Association</i>   |    |
| Saute d'humeur ! .....  | 4  |
| <i>Patrimoine</i>   |    |
| Les petits ruisseaux<br>font les grandes rivières .....                 | 5  |
| <i>Environnement général</i>  |    |
| Quelle politique climatique après 2012 ?<br>Kyoto-plus ! .....          | 7  |
| <i>Changements climatiques</i>  |    |
| Quelques clés pour mieux comprendre (1) ..                              | 8  |
| <i>Ça s'est passé près de chez vous</i>                                 |    |
| Êtes-vous "kyotique" ? .....  | 12 |
| <i>Cotisations</i> .....  | 17 |
| "Château-Gérard"<br>pseudonyme de Villers-le-Temple (3) .....           | 18 |
| <i>Vie de l'Association</i>   |    |
| Convocation à l'Assemblée générale .....                                | 23 |
| <i>Environnement local</i>  |    |
| Arbres remarquables abattus au Fraineux,<br>erreur ou nécessité ? ..... | 24 |

# Éditorial

L'année touche à sa fin et la période des fêtes, des souhaits et des cadeaux est toute proche. C'est cependant aussi le moment de vous solliciter en vue du renouvellement de votre affiliation à votre association de défense du patrimoine.

À cette occasion, il nous paraît opportun de vous rappeler que les cotisations constituent la source principale alimentant notre modeste budget. En effet, nous ne bénéficions d'aucun subside. Il est vrai qu'il fut un temps - il y a longtemps - où le pouvoir communal de l'ancienne majorité nous octroyait une petite somme toujours la bienvenue. Malheureusement, nos idées furent jugées non conformes, peu conciliantes, bref, trop critiques et le subside fut supprimé. Depuis, plus rien. Mais qu'importe, l'indépendance est à ce prix consenti et nous la revendiquons fermement. Cela implique des sacrifices et notamment des activités "culinaires" et autres peu en relation avec nos objectifs.

Pour être complet, nous mentionnerons encore le très modeste apport financier dû à la vente de nos cartes promenades vendues dans les librairies de Nandrin, à un prix dérisoire malgré le travail considérable qu'elles ont nécessité.

Bref, nous ne bénéficions que de rentrées très modiques qui ne permettent, la plupart du temps, que de financer la publication de notre bulletin de contact trimestriel avec les membres de l'association et la participation à une manifestation annuelle.

Le PPNa est une ASBL jalouse de son indépendance - à tout point de vue - qui entend conserver *sa liberté d'action et de pensée*.

Insistons sur le fait que ce ne sont pas seulement les limites financières qui nous poussent à dépenser avec probité, c'est aussi le respect que nous cultivons à l'égard de nos membres.

C'est pourquoi nous nous permettons d'insister auprès de vous afin que vous utilisiez le bulletin de virement joint à ce bulletin pour *régler votre cotisation de l'an prochain*.

En espérant que l'année 2006 nous apportera de moins mauvaises nouvelles, que l'action du quatrième pouvoir dénonçant les abus de toutes sortes engendrera une prise de conscience responsable, salutaire et nécessaire, chez ceux qui nous gouvernent,

*Le Conseil d'administration du PPNa vous présente ses meilleurs vœux de bonheur pour l'an nouveau.* □

## *Vie de l'Association*

---

# **Saute d'humeur !**

Depuis cette année, toutes les ASBL, nous y compris, sont tenues de verser 107 € par an dès le moindre changement au sein de leur Conseil d'administration. Il nous faudra donc sortir cette somme de nos modestes ressources si un de nos administrateurs nous quitte. On ne peut qu'être irrité par ces nouvelles dispositions, alors que nos gouvernants se permettent des dépenses dispendieuses et que certains s'arrogent des avantages outranciers, ce qui les oblige à pressurer le contribuable, à rogner les avantages sociaux acquis de haute lutte par le monde du travail et même à "gratter les fonds de tiroirs" en s'attaquant aux ASBL.

Nous souhaiterions ardemment que certains politiciens ou protégés aient les mêmes scrupules et la même éthique envers nous tous, citoyens de Wallonie que ceux et celle que pratiquent les nombreux bénévoles au sein des ASBL. Vraiment, on ne peut s'empêcher d'être atterrés par l'attitude désinvolte, le mépris du citoyen que révèlent les dépenses exorbitantes de ces gens. Dans tous les domaines, l'argent public est dilapidé sans vergogne : habitations sociales, sport, travaux publics, armée, cabinets (douche, personnel pléthorique...), etc. Partout des politiciens de tous bords et/ou des protégés de ceux-ci, se conduisent en parvenus sûrs de leur protection et donc de leur impunité. Hélas ! Au lieu de gérer le bien public en "bons pères de famille", ils se servent sans scrupule et marquent leur accord à des exigences ruineuses et catastrophiques pour les citoyens wallons, certains poussant la désinvolture jusqu'à signer un contrat "sans le lire". Voilà sans aucun doute matière à motiver les bonnes volontés. □

# Les petits ruisseaux font les grandes rivières

D'aucuns s'étonnent qu'une association dont l'objet est la défense du patrimoine organise des soirées et consacre des articles à un thème aussi ambitieux que le *respect des décisions du protocole de Kyoto*.

Qu'il nous soit permis de rappeler les objectifs du PPNa afin d'aider à la compréhension de notre démarche.

Soulignons d'emblée que le terme patrimoine induit de prime abord l'idée de fortune, de biens et donc d'héritage. Il s'agit d'envisager ce concept dans son sens le plus large, c'est-à-dire l'héritage commun d'un village, d'un pays, de la planète.

En quoi cela consiste-t-il ?

Quand on évoque le patrimoine, on pense d'abord au patrimoine bâti : églises, châteaux, fermes, chapelles, moulins... Puis, on envisage le petit patrimoine représenté par les poteaux indicateurs, les pompes à eau, les vestiges divers des anciens métiers, etc.

Mais le patrimoine, c'est aussi les animaux, les paysages : champs, bois, haies, chemins, ruisseaux, fleurs, vergers, bref, le cadre de vie que nous ont transmis les générations précédentes et dont les générations suivantes nous sauront gré de le leur avoir transmis "en bon état"... ou pour lequel elles nous maudiront. C'est aussi l'air que nous respirons, la qualité de notre nourriture... c'est le climat dont tout dépend. Or tout cela est, hélas ! gravement menacé, même à Nandrin, toutes proportions gardées.

Bref, la qualité de vie n'est pas seulement menacée en Amazonie, au Sahel, en Patagonie ou en Antarctique. On aura compris : tout est en tout.

Le patrimoine de Nandrin n'est qu'une petite pièce de Lego d'un grand ensemble dont l'équilibre est chaque jour de plus en plus mis en danger par les activités inconsidérées des hommes et notamment par celles responsables des émissions de gaz à effet de serre qui provoquent le réchauffement climatique de notre planète.

Or, la consommation d'énergies d'origine fossile contribue gravement à celui-ci. Aussi l'équation est-elle relativement simple à formuler : moins d'énergie fossile consommée égale moins de dégagement de gaz à effet de serre. C'est malheureusement bien plus difficile à réaliser concrètement qu'à formuler, car cela implique des changements peut-être radicaux qui risquent - à moyen terme - de bouleverser notre mode de vie et surtout celui de nos enfants.

C'est pour cela que le PPNa a jugé utile et important de s'intéresser à ce problème afin de participer - à notre échelle - à la défense de notre patrimoine "qualité de vie" en nous efforçant de ***réaliser à titre individuel les objectifs du protocole de Kyoto par la réduction de 7 %*** de notre consommation d'énergie fossile. Cela nous permettra, par la même occasion, de réaliser aussi des économies financières, ce qui n'est pas négligeable en ces temps de renchérissement démentiel du pétrole.

Nous exposerons au fil de nos bulletins de contact les processus de formation des gaz à effet de serre et nous vous présenterons toutes sortes de conseils pour réduire votre consommation d'énergies et les frais engendrés par celle-ci.

Enfin, afin de rappeler que les fondateurs de notre association envisageaient bien le patrimoine dans son sens le plus large et que notre démarche répond donc bien au but social du PPNa, nous rappellerons l'article 2 de ses statuts : "L'association a pour but la défense, la préservation et l'amélioration de l'environnement et du patrimoine ainsi que la ***sensibilisation du public à la qualité du cadre de vie***. Elle poursuit ce but, par tous les moyens appropriés, notamment en se livrant ou en s'intéressant à toutes les activités, actions et études s'y rapportant". Les statuts complets du PPNa peuvent être consultés sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://membres.lycos.fr/ppna/statuts.htm>).

□

## **Quelle politique climatique après 2012 ? Kyoto-plus !**



Du 28 novembre au 09 décembre s'est tenue à Montréal la onzième conférence des Nations Unies sur la politique climatique internationale. Des représentants de près de 200 pays (dont cinq ministres belges) s'y sont réunis, accueillis par un des pays fidèles au protocole de Kyoto. Quels en seront les résultats ?

Force est de constater que les résultats engrangés par de nombreux pays dans leur lutte contre les émissions de gaz à effet de serre restent trop souvent modestes, sinon insuffisants. Et pourtant, la Commission européenne et certains autres états proposent déjà des objectifs de réduction allant de 15 à 30 % d'ici 2020 et même de 60 à 80 % d'ici 2050. Est-ce bien réaliste dans les conditions actuelles ?

De très gros pollueurs, comme les États-Unis et l'Australie ont refusé de souscrire aux exigences du protocole de Kyoto. Dès le début, ils ont émis des doutes au sujet de l'efficacité de l'approche adoptée pour réduire l'émission des gaz à effet de serre.

En fait, seul un nombre restreint de pays, dont le Canada, le Japon, l'Union Européenne et la Russie s'efforcent encore de réaliser les objectifs de Kyoto. Les États-Unis, la Chine, l'Inde ne croient pas en l'approche de Kyoto. Ils suggèrent d'opter pour l'innovation technique et technologique. Ils prônent, non pas des objectifs nationaux de réduction des émissions, non pas des mécanismes flexibles ou des droits d'échange d'émissions, mais bien la collaboration et la recherche pour de nouveaux processus et technologies de production d'énergie, sans émissions de gaz à effet de serre.

Cette position est certes séduisante, mais est-elle plus réaliste et surtout ne constitue-t-elle pas une sorte de fuite en avant ?

L'Europe semble donc de plus en plus devenir un leader sans disciples et son approche "répressive" (taxes, droits d'émissions, plafonds...) ne convainc pas le reste du monde.

La réduction des gaz à effet de serre nécessite un engagement de tous les pays, selon les moyens de chacun, mais avec une implication de tous car une politique climatique efficace commence dans la famille, chez soi, sur le chemin du travail, du bureau, de l'école, partout et chaque jour par une utilisation responsable de l'énergie.



## *Changements climatiques*

---

# **Quelques clés pour mieux comprendre (1)**

**Depuis une quinzaine d'années, les changements climatiques et leurs éventuels impacts sur nos modes de vie sont sur le devant de l'actualité. À travers une série d'articles, nous vous proposons d'aborder cette problématique qui, par certains aspects, peut sembler peu accessible à nombre d'entre nous.**

### *Kyoto et la problématique des gaz à effet de serre*

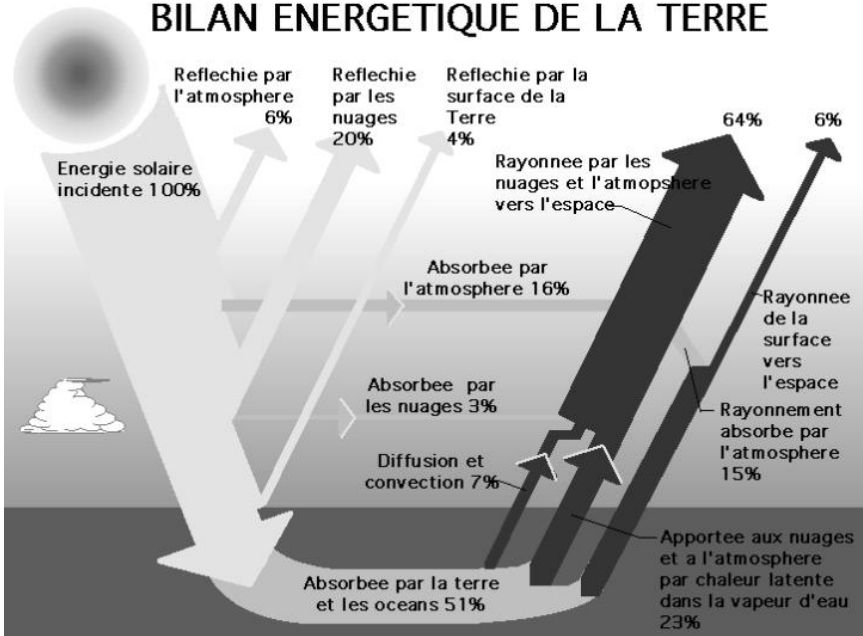
En décembre 1997, 160 pays se sont réunis à Kyoto, au Japon, pour discuter des mesures à prendre face au réchauffement planétaire avéré. Cette réunion déboucha sur le protocole de Kyoto qui a comme objectif principal la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère "à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique".

### *Le bilan énergétique de la Terre*

Afin d'aborder la problématique de l'effet de serre, il est nécessaire de rappeler les différents mécanismes d'échanges énergétiques qui se déroulent sur Terre.



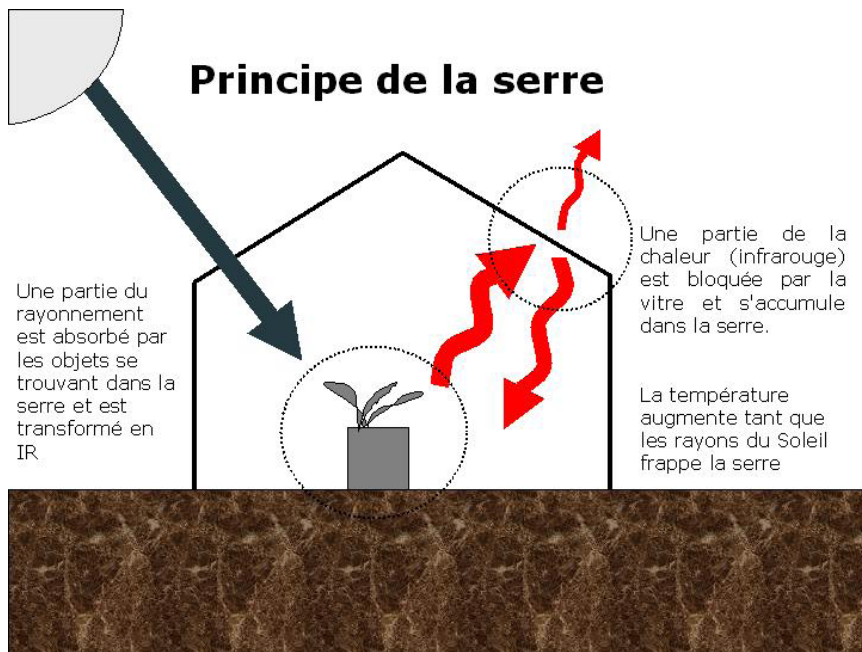
# BILAN ENERGETIQUE DE LA TERRE



En gros, on peut dire que seuls 51 % des rayons solaires qui arrivent au sommet de l'atmosphère peuvent toucher la surface de notre planète et être transformés en chaleur (rayonnement infrarouge). 30 % sont soit réfléchis vers l'espace par les gaz de l'atmosphère, par la surface des nuages, ou par la surface du sol (albédo) sans être transformés en chaleur (les propriétés des rayonnements dépendent notamment de leur longueur d'onde). Les rayons renvoyés tels quels dans l'espace ne contribuent donc pas au réchauffement de l'atmosphère. Le reste est absorbé par les nuages et divers gaz de l'atmosphère qui les réémettent dans toutes les directions. En simplifiant, retenons que seuls 50 % du rayonnement solaire reçu sur Terre vont être transformés en chaleur dans l'atmosphère.

## *Le principe de la serre*

Lorsque les rayons solaires pénètrent dans une serre, une partie d'entre eux est absorbée par les différents objets qui s'y trouvent (sol, plantes...). Plus un objet sera sombre, plus l'absorption sera

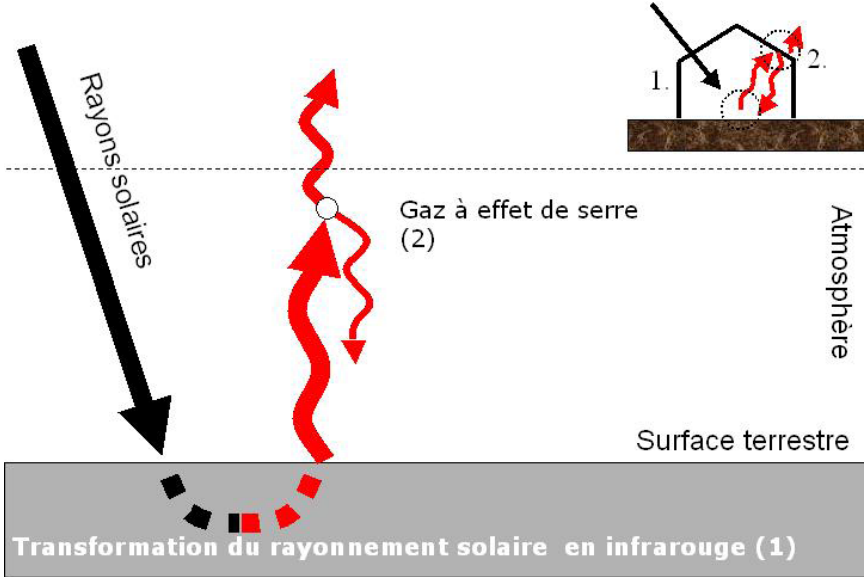


efficace. L'objet va transformer le rayonnement qu'il reçoit en chaleur (infrarouge IR) réémise dans l'atmosphère. Or, si le rayonnement solaire, dans sa grande majorité, traverse les vitres sans problème, il n'en est pas de même des rayons infrarouges. Lorsque ceux-ci veulent s'échapper à l'extérieur de la serre, seule une partie d'entre eux traverse les vitres. Le reste est réfléchi vers l'intérieur de la structure et s'ajoute aux nouveaux IR produits en permanence (tant que les rayons du soleil frappent la serre). La conséquence est alors simple : une accumulation de chaleur à l'intérieur de la baie vitrée qui provoque une augmentation de la température.

### *Le principe de l'effet de serre*

Dans la nature, le principe de serre met en jeu la surface du sol et les objets qui la couvrent ainsi que certains gaz de l'atmosphère appelés "gaz à effet de serre". Tout comme dans la serre, le sol qui capte le rayonnement solaire le réémet en partie sous forme d'IR

qui tend à se diriger vers l'espace. Cependant sur leur trajet, ces IR peuvent rencontrer des gaz à effet de serre qui vont alors jouer le rôle de la vitre. Une partie des IR est donc captée et renvoyée vers la surface du sol. Ils provoquent donc une accumulation de chaleur durant la journée. Durant la nuit, ils contribuent à diminuer le refroidissement de l'atmosphère puisqu'ils résident plus longtemps dans celle-ci avant de pouvoir s'échapper dans l'espace. C'est ce qui explique pourquoi, en période hivernale, lorsqu'un ciel est nuageux ou chargé d'humidité, la fréquence des gelées diminue.



Cet effet de serre est naturel. Sans lui, la température moyenne de la Terre serait de  $-15\text{ }^{\circ}\text{C}$  ! Mais alors, où est le problème ? La suite au prochain numéro...

□

## **Êtes-vous "kyotique" ?**

Ce 9 novembre se déroulait, avec une dizaine de membres et amis, la deuxième soirée de notre projet "Kyoto al mohone".

### *Rappel rapide du projet*

**Rassembler une série de personnes désireuses de s'engager dans une réflexion et dans des mesures concrètes à prendre dans leur habitation pour réduire leur consommation dans les mêmes proportions et les mêmes délais que ceux dans lesquels s'est engagé l'état belge. Il s'agit donc clairement d'un projet citoyen dans lequel chacun peut s'impliquer pour différents motifs : éthiques, financiers, environnementaux ou volonté de concordance avec ses valeurs.**

**Nous sommes actuellement une bonne dizaine... rejoignez nous !<sup>1</sup>**

### *La première !*

Pour mémoire, la première réunion avait rassemblé en octobre une quinzaine d'entre nous et de nos amis ou connaissances. Vous en aviez été informés dans le bulletin, dans le journal communal Carrefour et par un message déposé dans votre boîte aux lettres (si ce n'est pas le cas, signalez le nous ! Nous connaissons quelques difficultés temporaires avec nos fichiers d'adresse, les changements de noms de rue n'ayant pas arrangé les choses).

Après un mot d'accueil et une introduction de notre Président André Matriche, Luc Willems a synthétisé l'essentiel de ce qu'il faut savoir de l'effet de serre, sur les accords de Kyoto et les engagements de la Belgique.

---

<sup>1</sup> Contact : 04.371.27.82 ; J.-G. de Potter ou par mail : ppna@swing.be

Ensuite Guy Brassel a présenté le tableau que tout le monde attendait ! *Vous trouverez ce tableau ci-dessous car il vous est encore tout à fait possible de rejoindre le groupe (vous pouvez aussi télécharger le fichier Excel sur notre site Internet à l'adresse <http://membres.lycos.fr/ppna/download/> ).*

**Données habitat**

|                    |                      |                |
|--------------------|----------------------|----------------|
| Surface habitable  | <input type="text"/> | m <sup>2</sup> |
| Nombre d'habitants | <input type="text"/> | personnes      |

**Données consommations**

**Mazout**

| Date | Quantité (l) |
|------|--------------|
|      |              |
|      |              |
|      |              |
|      |              |
|      |              |
|      |              |
|      |              |
|      |              |
|      |              |
|      |              |



Date la plus récente ici

**Electricité**

| Date | Quantité (J)<br>(KW.h) | Quantité (N)<br>(KW.h) | Total<br>(KW.h) |
|------|------------------------|------------------------|-----------------|
|      |                        |                        |                 |
|      |                        |                        |                 |
|      |                        |                        |                 |
|      |                        |                        |                 |
|      |                        |                        |                 |
|      |                        |                        |                 |
|      |                        |                        |                 |
|      |                        |                        |                 |
|      |                        |                        |                 |
|      |                        |                        |                 |



Date la plus récente ici

À titre indicatif :

|             |                                |
|-------------|--------------------------------|
| Mazout      | 2.68 kg CO <sub>2</sub> /litre |
| Electricité | 0.40 kg CO <sub>2</sub> /KW.h  |

L'unique chose à faire dans l'immédiat est de le compléter et de le transmettre à G. Brassel (ou via l'un d'entre nous ou encore via notre site Internet qui fera suivre) vos chiffres de consommation (en litres ou en kW, pas en euros !).

Rappelons que ce tableau est un outil permettant de convertir en tonnes de CO<sub>2</sub> émises dans l'atmosphère, les quantités de mazout, d'électricité et d'eau utilisées dans notre habitation pour ses besoins domestiques.

Voilà, en très résumé, la teneur de la première soirée.

### *Et la deuxième ?*

Les participants ayant communiqué à G. Brassel leur consommation, il a pu compléter le tableau et ainsi faire apparaître les conversions en CO<sub>2</sub> des consommations des membres actuels de la "communauté". Nous avons choisi ce terme car il désigne en fait le rassemblement d'un groupe de personnes qui se donnent un objectif commun.

Une corrélation semble se dessiner entre les gros consommateurs de mazout et les gros consommateurs d'électricité.

Nous avons tenté de faire parler ces chiffres en constatant certains écarts entre nous, en expliquant les caractéristiques de nos maisons, les investissements auxquels nous avons consenti, l'état des installations de chauffage et nos comportements au quotidien.

Un moment particulièrement intéressant a été celui - attendu que nous avons tous des maisons de tailles différentes et des ménages de compositions différentes - de la conversion des émissions de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> de surface et d'une autre conversion par nombre de personnes vivant sous le même toit. Ce fut un moment important pour pouvoir se situer parmi le groupe. Certains font toutefois remarquer qu'on n'arrivera jamais à l'exactitude dans les comparaisons : par exemple, deux maisons identiques en nombre de m<sup>2</sup> ne seront pas encore parfaitement comparables si l'une est de plein pied, l'autre sur trois étages. Mais bon...

Beaucoup de témoignages de gestes au quotidien également.  
Épinglons :

- les températures moyennes chez chacun d'entre nous ne sont pas toutes les mêmes : l'habitude, l'habillement, le type d'activités. Beaucoup de choses entrent en compte.
- l'importance du chauffage au bois à certaines périodes de l'année.
- les diverses manières d'éviter le gaspillage de l'eau.
- l'importance de faire tourner les machines sur le tarif de nuit (ce qui ne change bien sûr rien sur le plan environnemental, mais est assez impressionnant sur le plan financier).
- dans un contexte familial où les enfants sont en bas âge, une maison observe une forme de doux "couvre-feu" dès 20 h 30 en n'utilisant plus que les appliques comme éclairage d'ambiance.
- etc.

Nous avons alors entendu deux témoignages de participants. L'un a décrit comment il a mesuré le coefficient d'isolation des différentes parois de sa maison : murs extérieurs, murs intérieurs, sol, toiture afin de faire les meilleurs choix de matériaux.

Difficile d'en tenir compte pour les maisons terminées mais très intéressant pour les maisons encore en chantier ou en rénovation.

Autres informations précieuses : la grande influence des "Velux" dans les toitures exposées au sud et leur rôle dans le chauffage solaire passif. L'idée de planter des arbres à feuillage caduc également côté sud : en été, le feuillage tempère les ardeurs du soleil et en hiver, les branches nues laissent passer les précieux rayons solaires...

Et aussi un repère important pour définir la température dite de confort :  $T^{\circ}$  confort = moyenne entre  $T^{\circ}$  de l'air et celle des parois.

Débat également sur la place du bois comme combustible alternatif. La combustion du bois a un impact nul dans la problématique de l'effet de serre : lors de sa combustion, le  $\text{CO}_2$  qu'il libère est en fait compensé par le  $\text{CO}_2$  qu'il a capté dans l'atmosphère durant toute sa vie pour réaliser sa photosynthèse.

Tout le monde convient à quel point le bois peut jouer un rôle primordial dans l'entre-saison en réduisant de plusieurs semaines ou

mois la mise en marche de la chaudière. La question de s'équiper d'une chaudière à bois sera probablement abordée lors de la prochaine soirée.

Un des membres de la communauté nous informe des extrapolations mathématiques faites au niveau wallon : si tout l'accroissement annuel de bois de la forêt belge était utilisé pour le chauffage (et plus aucun bois pour les autres filières : planches, panneaux... on ne pourrait subvenir qu'aux besoins de 40 % des ménages (et pas des collectivités) : donc, ne pas considérer le bois de chauffage comme une solution massive et unique à nos problèmes d'approvisionnement en énergie.

Autre témoignage : l'incroyable aventure de notre ami Guy Brassel qui a réduit de 10 % sa facture d'électricité en remplaçant 8 ampoules de sa maison (dont 2 de 100 W éclairant le living) par des ampoules économiques ! Si vous ne le croyez pas, il a tous les chiffres (et est assez incollable dans ce domaine...).

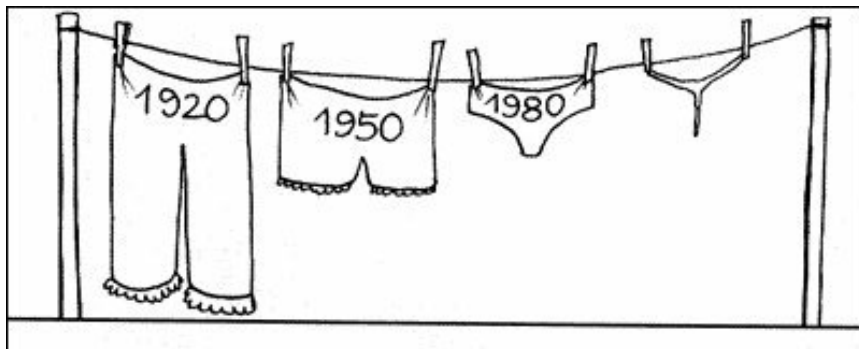
Bref, témoignages, calculs précis de consommation, petits gestes, rigueur et code de conduite au quotidien, prise de conscience de ce qui nous est aisément accessible est en fait une richesse et un privilège... autant de manières de voir et d'adopter de nouvelles conduites dans sa vie quotidienne.

On a aussi rappelé ou appris le fait que l'ALE programme aléatoirement l'heure de déclenchement du compteur de nuit (durée : 9h) : 23 h 20 - 8 h 20 ici, 22 h 20 - 7 h 20 là. Pour savoir quel est votre régime, regardez la flèche qui indique le type de tarif. Un "clac" accompagne le changement de compteur.

Dans les habitations anciennes, le compteur nuit doit se demander. Dans les nouvelles, il est installé par défaut (redevance complémentaire de 35 euros/an). Nous constatons que peu d'entre nous utilisent des minuteriers !

Quant aux chaudières, ses différents types, l'importance de la sonde extérieure, la possibilité de chauffer son eau via le mazout ou l'électricité, les chaudières à bois... cela et d'autres choses seront au menu de janvier.





*La preuve du réchauffement climatique...*

*La troisième ?*

Elle aura lieu en janvier. Si vous n'êtes pas encore des nôtres, prenez contact si vous êtes désireux de nous rejoindre. C'est infiniment plus simple que vous vous signaliez à nous plutôt que l'inverse ! Et... si possible, n'oublions pas de communiquer par e-mail.

À bientôt !



## **Cotisations**

Il est revenu le temps des cotisations (que le temps passe vite !).

Nous vous invitons à vous mettre en ordre en versant la modique somme de 7,5 € au compte de votre association n° 068-2318469-02 avec la communication "cotisation 2006" et le nom du ou des membres concernés. Cette somme est, comme d'habitude, un minimum que nous apprécierions de voir gonflée selon vos moyens et l'intérêt que vous portez à nos actions.

Le trésorier

# "Château-Gérard"

## **pseudonyme de Villers-le-Temple (3)**

The Life and Times of a Walloon Village, Harry Holbert Turney-High  
Traduit de l'américain par A.M.

### *Les origines du Condroz (suite)*

L'empereur Trajan sépara Tongres et le Condroz de la Gaule Belgique et les intégra à la Germanie Seconde avec Cologne pour capitale de l'administration fiscale. Un changement qui, sans nul doute, causa beaucoup de commentaires dans notre village, si toutefois il existait à cette époque.

À partir du règne d'Auguste, la région fut parcourue en tous sens par des voies romaines, construites principalement pour servir l'administration civile et militaire, ce qui est certain, mais elles servirent aussi de canaux à la culture méditerranéenne. Dans notre région, deux grandes voies pénétraient en Germanie par l'ouest. L'une passait par Tongres, et l'autre courait à quelque distance au sud de Château-Gérard ; tandis qu'un diverticule, ou route secondaire, reliant les deux, passait, comme aujourd'hui, non loin du village.

Le service militaire à l'étranger amena avec soi l'admiration pour la culture romaine, tels le culte de l'empereur et la langue latine.

Les spécialistes liégeois estiment que la langue celtique a disparu du Condroz vers la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, à l'exception des lieux isolés. En plus de la langue wallonne, qui se meurt actuellement, et des caractères méditerranéens observés chez certaines personnes que l'on voit marcher à pas lourds sur les routes aujourd'hui, Rome a marqué beaucoup la Wallonie. Rome a légué d'autres cadeaux importants, immatériels mais bien réels, à ses sujets wallons, à un moment donné turbulents et malavisés : la loi romaine, l'administration romaine, la discipline romaine, l'art oratoire, et l'Église Romaine - cette dernière ayant probablement eu le plus grand effet sur le peuple -...

L'effondrement de l'administration romaine et l'invasion des tribus germaniques franques sont suffisamment connus. Qu'il suffise de dire que les Francs envahirent et occupèrent les terres plates flamandes où leur langue subsiste à ce jour dans sa forme *Nederlandsch*, et qu'ils n'occupèrent pas la Wallonie. Pourquoi ? Pas grâce à une quelconque indulgence des Francs. D'abord, parce qu'ils craignaient d'une part la forêt d'Ardenne et d'autre part parce qu'ils craignaient y combattre les indigènes qui connaissaient les sentiers et lieux favorables aux embuscades bien mieux qu'eux. Enfin, parce que les Gallo-romains avaient érigé des séries de nombreux forts ou bastions partout dans leur région wallonne. Les Francs, obligés d'assiéger tous ces bastions se contentèrent, en fin de compte, de maintenir la Hesbaye, le Condroz, l'Ardenne - en fait toute la Wallonie - en dépendance féodale et de laisser dans une large mesure le peuple en paix. Cela explique que les Condrusiens existent encore de nos jours.

Malgré la chute de Liège et l'érection d'un palais royal franc dans ses faubourgs à Héristal, la Wallonie demeura latine et celtique dans les fondements de sa culture et de sa population.

Le Condroz fut souvent mentionné dans les actes francs, mais toujours dans des termes pacifiques ; et les Condrusiens sont fiers d'un de leurs seigneurs francs au moins, car les enfants de Château-Gérard aiment et connaissent, aussi bien que les petits enfants d'Amérique connaissent *Mother Goose*, le folklore de Charlemagne qui est peut-être né à Héristal, près de Liège.

Le Condroz devint un comté éphémère peu après la division de l'empire de Lothaire en 839 (sic, 843<sup>1</sup>) éphémère parce que peu après, il fut avalé par le comté de Huy, qui à son tour fut entièrement grignoté par la Principauté de l'Église de Liège. Le comté de Huy ne devint jamais un État souverain. Le dernier comte de Huy, un certain Ansfrid, dégoûté de la vie, offrit son domaine à l'empereur Othon III et embrassa la vie monastique. Le Condroz ne resta cependant pas longtemps domaine impérial, car le même empereur le donna en 985 à son loyal vassal l'évêque et prince du Pays de l'Église de Liège, et peut-être Château-Gérard avec celui-ci. C'est un village très petit

---

<sup>1</sup> Note du traducteur.

que l'évêque reçut, si seulement il existait. Sa modeste gloire réside dans le futur...

*L'auteur s'étend alors sur l'histoire de la Principauté de Liège en soulignant que le village en faisait partie et qu'il bénéficia donc du développement des libertés conquises par les bourgeois de Liège.*

Ils étaient un peuple mélangé, même à la fin du Néolithique, mais ils se proclament Celtes et rien d'autre. Leur région du Condroz ne comporte aucune ville importante, c'est un pays rural avec seulement de petites villes et de petits villages. Ils sont, dans leur majorité, un peuple de campagnards, avec juste assez d'hommes de métier pour s'intéresser à leurs besoins, mais peut-être trop peu de représentants de la classe moyenne pour tenir leurs magasins. Aussi ruraux qu'ils soient cependant, ils ont participé au marché et à l'industrie du monde depuis l'époque de la Tène<sup>2</sup>; et jamais ils n'ont été aussi provinciaux que le paysan strictement agricole de la France et de l'Angleterre du Moyen Âge. Il a longtemps été possible pour le paysan ambitieux et économe d'acheter un lopin de terre, car le culte des arpents "ancestraux" ne s'est jamais développé dans le manoir de leur village dont les seigneurs étaient des moines célibataires n'ayant aucun fils pour chérir un tel culte. Leur noblesse ne les impressionne pas et elle ne l'a jamais fait.

Parce que leur suzerain de Liège les traitait humainement, ils ont toujours gardé un attachement profond envers le Pays de Liège, une volonté de rester au pays et peu de respect pour les choses étrangères. Leurs manières et leur morale sont rurales sans être bucoliques. Le Condrusien éprouve une forte aversion pour la flatterie, que ce soit comme receveur ou comme donneur. Il est extrêmement tenace, il a une forte personnalité. Bien que toujours courtois, il n'est jamais servile. Dire la vérité à sa préférence ; le Condrusien dira toujours la vérité à celui qui l'interroge s'il insiste, même si c'est dur à dire ou à entendre. L'idée même que la personne qui l'interroge adopte une attitude "frontale" ou "charmeuse", comme c'est parfois le cas dans des études comme celle-ci, serait ridicule et très mal acceptée. Si, pour une raison extérieure grave, le Condrusien est obligé de révéler

---

<sup>2</sup> La Tène : site archéologique à l'extrémité orientale du lac de Neuchâtel, en Suisse. Il a donné son nom au second âge du fer (-450 à -50), marqué par l'expansion de la civilisation celtique.

quelque signe d'infériorité, il le fera les yeux baissés et voilés, par contraste manifeste avec le pétillement habituel de son regard et sa vivacité physique.

Aucune étude sérieuse d'anthropologie physique n'a été menée à Château-Gérard sur ces gens qui ont été pendant longtemps un peuple. En général, on peut dire ce qui suit d'une bonne partie des types d'êtres humains que l'on voit sur les routes, dans les champs, à l'église et dans les magasins.

La couleur de cheveux la plus répandue va de la teinte marron au noir. Les blondes sont rares, mais il arrive qu'on en rencontre. La peau est plus sombre que celle des paysans de Hesbaye, au-delà de la Meuse ; et comme le peuple de Hesbaye a approximativement la même quantité d'ensoleillement, on peut en déduire que le Condrusien est de complexion plus sombre à cause d'un facteur racial héréditaire. Les lèvres sont charnues et rarement de teinte claire. La partie inférieure du visage de la plupart d'entre eux est étroite ; les malaires, ou os des pommettes, sont proéminents. Les visages sont orthognathes ou plats, avec des angles faciaux et frontaux élevés. La forme des os faciaux donne aux paysans l'aspect de quelqu'un qui a un regard intense et une attitude passionnée vis-à-vis de la vie, un air que dément leur caractère véritable.

Les nez leptorhins (aux narines étroites) ou nez droits sont peu nombreux, mais les rares qui le sont, sont les plus droits que l'auteur ait jamais vus. La plupart des nez sont nettement retroussés.

Le physique est robuste et d'une bonne force musculaire. Les femmes sont grandes, bâties plutôt en carré, et bien musclées, peut-être à cause de facteurs culturels tels que le travail rude et une nourriture lourde. Rencontrer un bel homme est courant, mais rencontrer une jolie femme est exceptionnel. La Condrusienne type est amène plutôt que charmante. Elle a une attitude raide, fière et une démarche dynamique, et les épaules étroites et la poitrine admirées par les couturiers parisiens lui font défaut.

Hormis les nombreux sabots, ou souliers en bois, l'ancien costume folklorique de Wallonie a apparemment disparu. On dit que certains cultivateurs portent à l'occasion la blouse bleue traditionnelle,

qui, avec la casquette à longue penne, représentent toujours le Wallon typique dans les spectacles de marionnettes ; mais un spectacle semblable ne se voit pas à Château-Gérard. Les filles et les femmes de toutes classes portent des vêtements simples, ordinaires, quand elles travaillent, mais elles essayent, avec succès, de faire de leur mieux pour paraître chic pour les activités récréatives ; la robe de dimanche<sup>3</sup>, ou robe du dimanche, est une partie importante de la culture condrusienne. Aucun Américain aisé ne se promènerait pendant la journée aussi pauvrement vêtu que les représentants de la grande et petite noblesse, et les gros fermiers ; mais chacun à Château-Gérard sait qui est noble, de bonne famille, prospère, qui se débrouille seulement, et qui se trouve dans une situation financière en redressement. Une consommation ostentatoire comme technique d'ascension sociale ne provoquerait que le ridicule. L'étranger sera d'abord fréquemment trompé. Sa sympathie pourrait aller à une personne à cause de la pauvreté exprimée par son vêtement de tous les jours, pour toutefois retrouver cet homme ou cette femme le dimanche ou à une soirée aussi bien tiré à quatre épingles que lui-même, si pas mieux. Les vêtements ont une grande importance pour les Wallons ; si c'est humainement possible, chaque famille met de côté une partie du surplus annuel provenant de la vente des récoltes pour des rouleaux de tissus, des boîtes de bas, et autres vêtements semblables. Le Condrusien est une personne entre deux extrêmes, trop vif pour être flegmatique et trop réservé pour être vraiment commun. Il a tendance à se contenir dans l'attente d'un événement heureux ou malheureux, à brider ses espoirs jusqu'à ce que l'événement, telle la naissance d'un petit-fils, ait lieu. Alors, il connaît un intermède explosif, servant à la louche, sans compter, et savourant généreusement le genièvre qu'il sert d'habitude d'une main parcimonieuse. Cette explosion passée, il retournera à son conservatisme et sa retenue, et se confondra en excuses pour son éclat émotionnel.

Ceci est, en raccourci, l'histoire du peuple auquel les habitants de Château-Gérard appartiennent, les Condruses celtes qui sont des Wallons qui vécurent sous la suzeraineté des princes-évêques de Liège, qui étaient les successeurs des rois francs, qui remplacèrent les comtes romains dont les pères conquièrent et gouvernèrent les Belges. □

---

<sup>3</sup> En français dans le texte.

# Convocation à l'Assemblée générale



***Jeudi 23 février 2006***

à 20 h 15, l'Assemblée générale statutaire du PPNa se tiendra en la salle Sprumont, rue F. Godinasse (derrière le musée de la vie rurale condreuse). ***Nous comptons beaucoup sur votre présence.***

## *Ordre du jour :*

- Rapports moral et financier de l'association.
- Renouvellement du Conseil d'administration.
- Propositions pour 2006.
- ***Projection d'anciennes cartes postales de nos villages.***

## *Renouvellement du Conseil, appel aux candidatures*

En 2005, le Conseil d'administration du PPNa comptait 8 membres. René Mawet et Serge Mottet atteignent le terme de leur mandat de trois ans et sont rééligibles.

Si vous souhaitez vous impliquer plus avant dans la vie de l'association... alors, n'hésitez pas ! Il y a de la place pour tout le monde ! (Enfin presque, nos statuts nous autorisent 18 administrateurs). Vos candidatures, orales ou écrites, sont à adresser, à un membre du Conseil actuel, soit par courrier électronique à l'adresse du PPNa.

□

## **Arbres remarquables abattus au Fraineux, erreur ou nécessité ?**



T d'abord qu'est-ce qu'un arbre remarquable ? C'est un arbre qui est repris sur une liste officielle (la liste des arbres et haies remarquables) établie par commune et publiée au Moniteur. Un arbre remarquable n'est pas nécessairement énorme, ni centenaire, mais il structure le paysage, caractérise un quartier ou marque une limite.

Savez-vous que notre commune en compte beaucoup ? À Nandrin, une liste de haies et d'arbres importants pour le paysage a été dressée voici quatre, cinq ans, par quelques concitoyens. Vérifiée par un fonctionnaire régional, elle a été publiée au Moniteur. Toutes ces haies, tous ces arbres, sont donc officiellement remarquables et bénéficient d'une certaine protection. Pour les abattre, ou simplement en modifier la silhouette, il faut obtenir un permis de bâtir (c'est curieux mais c'est comme cela). Cela permet d'espérer qu'on n'y mettra pas la hache sans réfléchir et que pour y toucher, il faudra des raisons valables. Il peut néanmoins arriver que la destruction d'arbres remarquables soit autorisée, le tout est de savoir ce qui peut être considéré comme une raison valable. Et là, il y a malheureusement matière à interprétation...

Et nous en arrivons au permis de construire une station service (Petrodis) le long de la route du Condroz, au coin du tige des Saules (à plus ou moins 200 mètres du rond-point aux vaches). Cette implantation constitue-t-elle une raison valable pour abattre des arbres protégés ? L'an passé, dans une impressionnante pétition, les riverains et les commerces concurrents avaient clairement dit non à cette installation. À l'époque, pour le Collège échevinal et pour l'Urbanisme régional, c'était non aussi. Les motifs des refus comprenaient notamment la présence d'une dizaine d'arbres remarquables dans la propriété à transformer. Mais cet été (les projets contestés reviennent toujours en période de vacances), tout le monde a changé d'avis. Consultée, la division des Eaux et Forêts



UN ANCIEN HÔTEL ET SON PARC, le témoin d'une histoire



*Situation générale (avant l'abattage).*



*Le parc (avant l'abattage).*

s'est bornée à constater que "le projet ne permettait de conserver que quatre arbres". Ils auraient pu écrire a contrario : "La présence d'arbres remarquables ne permet pas la construction de la station telle que prévue". Mais non, ils ont clairement donné la priorité à la station, considérée comme un fait acquis. Pour ces gens-là, deux ou trois cuves à essence (pour nous superflues) justifient donc la disparition de six, sept arbres vénérables. Collège et région ont emboîté le pas, à moins que ce ne soit eux qui aient suggéré aux Eaux et Forêts ce qu'il convenait de dire. Bref, le permis a été accordé au sortir des vacances et les arbres liquidés illico. En toute légalité.

Pour notre part, vu le nombre de stations services déjà présentes sur le territoire de la commune, nous considérons le projet Petrodis comme totalement superflu et ne constituant en aucune manière une "raison valable". Le massacre perpétré reste pour nous injustifiable.

Reste le sort des quatre arbres sauvés des cuves, deux d'entre eux (un saule et un frêne) sont restés tels quels. Les deux autres par contre ont été ébranchés jusqu'à cinq, six mètres de haut et leurs troncs portent maintenant des cicatrices dont certaines ont plus de trente centimètres de diamètres. Autant vous dire que cela ne ressemble plus du tout à ce qu'on voulait protéger. Nous n'appelons pas cela conserver un arbre. Si le permis de bâtir autorisait bien l'abattage, nous ne croyons pas qu'il cautionnait l'ébranchage. Y a-t-il là matière à porter plainte ? Cela ne réparerait évidemment pas les arbres. Verserons nous dans l'ornière traîtresse de l'à quoi bon ?



*Le parc (après l'abattage).*

Dans ce cas, il nous reste à pleurer et à crier (inutilement) à la honte !

Honte à l'urbanisme régional, honte au Collège, honte à la division des Eaux et Forêts et à toutes les instances qui ont fermé les yeux, honte à tous ceux, connus ou dissimulés, qui ont appuyé le projet. Ils se sont, comme d'habitude, prosternés devant le dieu Fric. Grand mal leur fasse.

□